

**MAIRIE**  
de  
**LASSÉРАН 32550**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2020**

Le Conseil Municipal de LASSERAN s'est réuni en séance ordinaire le 4 juin 2020 à 20h30, sous la présidence de Monsieur Michel SORIANO, Maire.

**DATE DE CONVOCATION** : 27 mai 2020

**NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE** : 11

**PRESENTS** : Messieurs Michel SORIANO, Jean-Claude ESCUBES, Serge JACQUART, Arthur BENOIT, Joanne LACAZE, Caroline MOMBOISSE, Tonia SALAÜN, Christine BERGES

**POUVOIR** :

Madame Danièle SARLET donne pouvoir à Monsieur Serge JACQUART  
Monsieur Mathieu ROUMAT donne pouvoir à Monsieur Jean-Claude ESCUBES

ABSENT EXCUSE : Monsieur François SABATHE

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Madame MOMBOISSE Caroline

**AUTORISATION PERMANENTE DE POURSUITES AU TRESOR PUBLIC DE MIRANDE**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'accorder à signer une autorisation préalable de poursuites permanente et générale auprès de la perceptrice de Mirande ain qu'elle puisse effectuer des poursuites de recouvrement des recettes en cas d'impayé.

⇒ **Adopté à l'unanimité**

**VOTE BUDGETS 2020**

**BUDGET COMMUNAL**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, le budget unique de l'année 2020 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

	<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
DEPENSES	328 865,00 €	103 890,00 €
RECETTES	328 865,00 €	103 890,00 €



**Adopté à l'unanimité**

### **BUDGET LOTISSEMENT**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, le budget unique de l'année 2020 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

	<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
DEPENSES	758 082,00 €	950 738,00 €
RECETTES	758 082,00 €	950 738,00 €



**Adopté à l'unanimité**

### **BUDGET ASSAINISSEMENT**

Monsieur le Maire informe que, suite à la création d'une station d'épuration, il convient de créer un budget annexe « assainissement ».

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, le budget unique de l'année 2020 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

	<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
DEPENSES	4 500,00 €	10 000,00 €
RECETTES	4 500,00 €	10 000,00 €



**Adopté à l'unanimité**

### **DELIBERATION : FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2020**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il faut définir les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020, pour la Taxe d'Habitation, la Taxe Foncière sur les propriétés bâties, la Taxe Foncière sur les propriétés non bâties. Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taxes cette année. Les taux appliqués aux bases seront donc de :

	Taux d'imposition année 2019	Taux d'imposition année 2020
<b>Taxe d'habitation</b>	13,72%	13,72%
<b>Taxe foncière</b>	22,88%	22,88%
<b>Taxe foncière non bâties</b>	72,36%	72,36%

⇒ **Adopté à l'unanimité**

### **DELIBERATION : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer des subventions ci-dessous, pour l'année 2020, aux associations.

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>MONTANTS</b>
Amicale Lasséranais des donneurs de sang	200,00 €
Amicale Saint Jeannaise	50,00 €
Amicale Sapeurs Pompiers	100,00 €
Association d'aide aux victimes	50,00 €
Club des retraités retrouvailles d'Antan	200,00 €
Coopérative Scolaire St Jean / Lasséran	1 300,00 €
Foyer rural de Lasséran	2 300,00 €
Les chevrons Lasséranais	100,00 €
Les Restos du Coeur du Gers	50,00 €
Secours populaire	50,00 €
Société de chasse Lasséran	450,00 €
Association Lous Arnégats	50,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 900,00 €</b>

⇒ **Adopté à l'unanimité**

## DELIBERATION : MONTANT DE LA REDEVANCE FRANCE TELECOM 2020

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que conformément au décret n° 2005-1676 du 27 décembre 2005, le montant perçu par la commune concernant la redevance TELECOM 2020 s'élèvera à 853,04 €.

⇒ **Adopté à l'unanimité**

## DELIBERATION : CONSTITUTION DE LA LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il doit être procédé, à la demande de Monsieur le Directeur des Services Fiscaux, à l'établissement de la liste des contribuables comportant 12 noms pour les membres titulaires et 12 noms pour les membres suppléants, parmi lesquels seront désignés les 6 membres titulaires et les 6 membres suppléants.

Membres titulaires	Membres suppléants
BERGES Christine	LACAZE Joanne
ESCUBES Jean-Claude	PILATTE Philippe
SALAÜN Tonia	BORDES Roselyne
JACQUART Serge	BENOIT Arthur
COBALTO Sandra	DUALE Daniel
SABATHE François	ROUMAT Mathieu
ESQUIRO Sophie	BOURRUST Pierre
COUMES Gilles	DAUBIAN Serge
SARLET Danièle	LEBON Philippe
BOUBEE Pierre	SUPIOT Serge
MOMBOISSE Caroline	TRAVERSA Bernard
ROUMAT Christian	SALLES Michel

⇒ **Adopté à l'unanimité**

## DELIBERATION : CREATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET ELECTION DES MEMBRES

Monsieur le Maire propose la création et la composition des commissions communales de la mandature comme suit :

<b>COMMISSIONS COMMUNALES</b>	<b>MEMBRES</b>
COMMISSION BUDGET	SORIANO Michel ESCUBES Jean-Claude SARLET Danièle BENOIT Arthur
COMMISSION TRAVAUX	SORIANO Michel ESCUBES Jean-Claude BENOIT Arthur BERGES Christine SABATHE François
COMMISSION ENVIRONNEMENT	SABATHE François SORIANO Michel ESCUBES Jean-Claude JACQUART Serge BENOIT Arthur BERGES Christine LACAZE Joanne
COMMISSION CULTURE, ANIMATION, PATRIMOINE	SALAÜN Tonia SORIANO Michel ESCUBES Jean-Claude JACQUART Serge SABATHE François BENOIT Arthur SARLET Danièle MOMBOISSE Caroline
COMMISSION INFORMATION ET COMMUNICATION	BERGES Christine SORIANO Michel ESCUBES Jean-Claude JACQUART Serge BENOIT Arthur
RESPONSABLE SALLE DES FETES	ROUMAT Mathieu BENOIT Arthur



**Adopté à l'unanimité**

## QUESTIONS DIVERSES

œ Eté jeunes 2020

Plus rien étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 00 h 30.

Signatures :

Michel SORIANO	Jean-Claude ESCUBES	Serge JACQUART
BERGES Christine	SABATHE François Absent excusé	Joanne LACAZE
BENOIT Arthur	Caroline MONBOISSE	SALAÛN Tonia
Mathieu ROUMAT Pouvoir à M. ESCUBES	Danièle SARLET Pouvoir à M. JACQUART	